

LES 120 ANS DE LA CGT.

A l'occasion des 120 ans de la CGT, Hervé Delattre a rencontré Maryse Dumas, animatrice du comité de pilotage des manifestations que la CGT organise cette année pour célébrer cet événement.

H.D : Lors de l'inauguration de l'exposition, « la CGT a 120 ans » dans le patio à Montreuil, le 4 mars, tu as déclaré « le syndicalisme nous rend libres ». Peux-tu développer le fond de ta pensée ?

M.D : Je parle de liberté pour deux raisons au moins : l'action syndicale vise la conquête de libertés et elle est elle-même liberté ou tout au moins libératrice. Je m'explique !

Les relations de travail sont à la fois inégales et marquées par la « subordination » du salarié à son ou ses employeurs, subordination que formalise le contrat de travail. Toute l'histoire des luttes syndicales est celle d'une action inlassable pour conquérir des droits collectifs et individuels visant à rééquilibrer voire renverser cette inégalité et cette dépendance. Le droit du travail, le code du même nom, la protection sociale sont le fruit de ce long processus de contestation du pouvoir unilatéral des employeurs visant à « libérer » le travail et les salariés des contraintes de tous ordres que ce pouvoir, cette exploitation, fait peser sur eux et sur la société.

Au-delà des droits conquis et à défendre, car sans cesse menacés, la pratique syndicale est en elle-même libératrice, car l'action si minime soit-elle est déjà liberté : se réunir, s'exprimer sur son vécu, ses aspirations, les confronter à d'autres et chercher ensemble les moyens de changer les choses, c'est le B.A BA de l'action syndicale. Cela permet de s'affirmer, de prendre conscience des causes de la situa-



Maryse DUMAS.

tion et de se transformer soi-même en cherchant à transformer la situation du travail. Pas étonnant que le patronat MEDEF en tête n'ait jamais toléré la possibilité pour les syndiqués de se réunir sur le lieu et dans le temps de travail, car il sait à quel point cela est subversif.

L'action syndicale rend libre, car elle permet de résister à l'exploitation et à la domination et de devenir acteur de sa propre vie, elle permet de se faire entendre et respecter, elle ouvre à la compréhension des évolutions de la société et du monde.

H.D : Cette exposition conçue à partir d'affiches retrace année après année les grands moments de notre CGT. En quoi la fidélité aux valeurs fondatrices a-t-elle un sens pour construire la CGT de maintenant et de demain, avec un monde salarié qui a beaucoup changé ?

M.D : En 1900 déjà, Victor GRIFFUELHES, alors secrétaire général de la jeune CGT estimait « Si tout se transforme, les moyens de lutte aussi doivent se transformer »

C'est dire à quel point la CGT a toujours cherché à évoluer en fonction des évolutions du travail et des travailleurs. Se transformer pour rester elle-même et répondre toujours mieux aux attentes et besoins d'action, d'unité et de progrès social des salariés. Elle a toujours voulu incarner une force collective solidaire et indépendante des ouvriers d'abord, des salariés ensuite quand les catégories employées, techniciennes et cadres ont commencé à devenir nombreuses. C'est cette idée de force collective indépendante qui l'a conduite à des réflexions et à des propositions originales par exemple en matière de démocratie, de façon à ce que les hiérarchies à l'œuvre dans la société ne se reproduisent pas dans le syndicat, et que les décisions, le pouvoir soient réellement partagés.

Les valeurs qu'elle porte se sont forgées au long des combats syndicaux, de leur dureté des répressions féroces dont ils ont fait l'objet : ainsi les notions de solidarité, d'entraide, de fraternité de respect mutuel, découlent directement de la compréhension que par-delà les diversités d'opinions de religions, l'unité est à rechercher face aux responsables politiques et économiques. Peu à peu tous les ferments de division ont été combattus comme contraires à la nécessaire recherche du rassemblement maximum des forces autour des revendications. Ainsi le nécessaire combat contre le racisme, le sexisme, l'homophobie a peu à peu intégré les statuts de la CGT ; aujourd'hui elle dit vouloir s'appliquer à elle-même les principes pour lesquels elle œuvre dans la société. Construire une force indépendante de tous les pouvoirs et singulièrement du pouvoir patronal et politique est l'autre aspect de cette volonté : il conduit à se motiver à être irréprochable dans son travail afin d'être plus crédible et plus légitime, dans la contestation, à ne pas « avoir de fil à la patte » autrement dit à ne pas se laisser acheter ou corrompre de quelque manière que ce soit, il conduit enfin à considérer que la saine et transparente gestion de l'argent des syndiqués est aussi importante que la prunelle de nos yeux.

H.D : Notre fédération va fêter l'an prochain ses 80 ans et le syndicat dont elle est issue a participé à la naissance de la CGT. En quoi l'histoire de notre fédération participe-t-elle de celle de toute la CGT ?

M.D : Le très beau livre d'Alain SERRE, précédent secrétaire général de la fédération, « La saga de la CGT chez les commerciaux » est riche d'enseignements à cet égard. Il démontre que bien avant la créa-

tion de la CGT la recherche d'une organisation collective pour répondre aux besoins professionnels des ancêtres des commerciaux d'aujourd'hui existait. On retrouve d'ailleurs dans cette histoire les mêmes débats que parmi les pionniers du syndicalisme interprofessionnel : s'agit-il de créer des organisations de solidarité et d'entraide mutuelle, ou s'agit-il de créer des organisations revendicatives et de luttes, ou bien encore de pratiquer les deux à la fois ? C'est la troisième solution que choisit votre syndicat d'origine : l'adhésion à la fédération des Bourses du travail et l'adhésion à la fédération des Employés dès sa constitution. J'apprécie en particulier l'article 11 des statuts qui stipule que « les dames peuvent être reçues au même titre et dans les mêmes conditions que les hommes ». Si cet article est conforme à la loi de 1884 autorisant la constitution des syndicats, l'Assemblée générale ayant chargé le bureau de déposer des statuts conformes à ladite loi, il n'en demeure pas moins que tous les syndicats CGT de l'époque n'ont pas eu sur ce point la même position. Par la suite, l'histoire de la fédération croise les efforts de la CGT pour s'implanter dans toutes les catégories du salariat, la création, il y a 50 ans, de l'UGICT (mais pas seulement) en témoigne. Aujourd'hui, la fédération est confrontée au processus de dé-salarisation qui se manifeste de plus en plus concrètement aux frontières du salariat ; c'est ce même processus qui a conduit la confédération à mettre en débat des exigences pour obtenir un nouveau statut pour le travail salarié.

H.D : Notre campagne contre le coût du capital met en évidence l'antagonisme de classe entre ceux qui s'enrichissent à partir du travail des autres et ceux qui créent des richesses et sont exploités. Cette question traverse toute l'exposition. Penses-tu que, dans la préparation du 51^e congrès, il faille débattre de l'identité du syndicalisme CGT ?

M.D : Ni plus ni moins qu'à chacun des congrès précédents. L'identité de la CGT, pas plus que l'identité nationale, n'est intangible ou figée dans le marbre : elle se construit dans la confrontation permanente entre un réel en perpétuelle évolution et les valeurs fondamentales qu'on cherche à promouvoir. Ce sont les syndiqués à partir de leurs revendications et de leurs actions y compris unitaires, principalement sur leur lieu de travail, condition pour des tout ensemble réussis, qui la font vivre et se régénérer d'année en année depuis 1895.

N'oublions pas non plus la question démocratique : ce sont les syndiqués qui doivent être acteurs et décideurs de tout ce qui concerne la CGT. Dès son origine, la CGT affirme sa volonté d'émanciper le travail de l'exploitation capitaliste, jusqu'à « abolir le salariat et le patronat ». C'est plus tard qu'elle fait le choix d'un syndicalisme « de classe et de masse ».

Les deux qualificatifs apparaissent antinomiques : dans le premier cas, on pense à une avant-garde éclairée et très minoritaire, dans le second à une masse informe, consensuelle et sans identité. Selon les périodes ou les militants, l'un des deux termes est souvent mis plus que l'autre en valeur. Or c'est l'usage de la dialectique entre les deux qui fait l'originalité, la force et la constance du syndicalisme CGT : rechercher les rapports de forces les plus larges donc l'unité des salariés et de leurs syndicats (caractère de masse) est en effet la condition indispensable au renversement des rapports d'exploitation (caractère de classe). Réciproquement, c'est l'enracinement sur les principes de classes qui motivent le contenu revendicatif et d'action sur lequel la CGT cherche à construire l'unité d'action (caractère de masse).

La recherche d'unité voire d'unification est donc intrinsèque au syndicalisme de classes et de masse tel que le fait vivre la CGT. Unité des salariés d'abord pour dépasser les mises en concurrence, les particularismes ou l'individualisation : d'où le choix d'un syndicalisme interprofessionnel confédéré Unité des syndicats aussi : la division syndicale non seulement ne conduit pas à ce qu'un plus grand nombre de salariés se syndiquent, au contraire, mais elle affaiblit la capacité du salariat à intervenir et à se faire reconnaître en tant que force collective. L'objectif d'unification syndicale est rendu à la fois plus difficile et plus nécessaire par l'émiettement syndical croissant.

Pour répondre à cette situation la CGT définit la stratégie dite de « syndicalisme rassemblé » qui consiste à permettre que toutes les organisations intéressées par telle ou telle de ses propositions puissent se rassembler pour en débattre les préciser, les faire avancer dans l'action et la négociation, et cela, même si des divergences subsistent sur d'autres aspects de l'action syndicale. C'est la condition pour donner envie à un grand nombre de salariés de se mobiliser et de construire des rapports de force de très haut niveau : les plus grands succès ont toujours été obtenus par des mouvements unitaires.

H.D : L'histoire de la CGT c'est aussi le congrès de

1906 et la charte d'Amiens qui définit notre conception de l'indépendance syndicale et de la nécessité « de la double besogne ». En quoi cela a-t-il encore un sens aujourd'hui ?

M.D : Belle année 1906 ! Elle a pourtant mal commencé avec une répression féroce menée par le ministre de l'Intérieur G.Clemenceau pour empêcher la réussite du 1er mai en faveur de la journée des 8 heures. Les mobilisations et grèves (le 1er mai n'est devenu férié que bien plus tard) ont cependant été puissantes dans toute la France et dès le second semestre les premiers acquis en matière de réduction de la durée du travail sont remportés dans de nombreuses entreprises et pour la première fois un dispositif législatif reconnaît le repos hebdomadaire. En fin d'année, c'est le congrès de la CGT qui s'ouvre à Amiens. Il adoptera la charte du même nom qui depuis est la référence de tout le syndicalisme français et lui est spécifique à l'échelle internationale. Dans les autres pays en effet, les relations parties syndicats sont très étroites, voire même consanguines. Le terme « courroie de transmission » a très souvent en France été utilisé pour qualifier les relations entre la CGT et le PCF. Sans être totalement faux, ce qualificatif mérite d'être nuancé dans le temps d'abord, mais aussi dans la réalité de relations qui ont toujours été beaucoup plus complexes et contradictoires qu'il n'y paraît. Mais se focaliser là-dessus laisse de côté une autre réalité : celle d'étroite dépendance voire de subordination organisationnelle d'un certain nombre de syndicats (et non des moindres) d'autres pays à l'égard des partis sociaux-démocrates. Ces modèles sont en crise aussi, ils ne résistent pas à l'expérience du pouvoir par la gauche, singulièrement dans les périodes récentes.

La charte d'AMIENS s'en trouve fortement rajeunie en ce qu'elle définit une stratégie véritablement syndicale, appuyée sur la défense des revendications immédiates des salariés et la recherche d'un projet émancipateur conçu à partir de ces revendications (à quoi la CGT d'aujourd'hui répond par ses propositions d'un nouveau statut pour le travail salarié, de développement humain durable et de démocratie sociale). « Indépendante pas neutre » c'est ainsi que la CGT a construit sa stratégie tout au long de ces années : elle estime que le syndicalisme a un rôle spécifique qui n'est pas le même que celui des partis et nécessite des rapports d'égalité, mais elle s'autorise à intervenir autant qu'elle l'estime nécessaire dans le champ politique, à partir des préoccupations des salariés et en

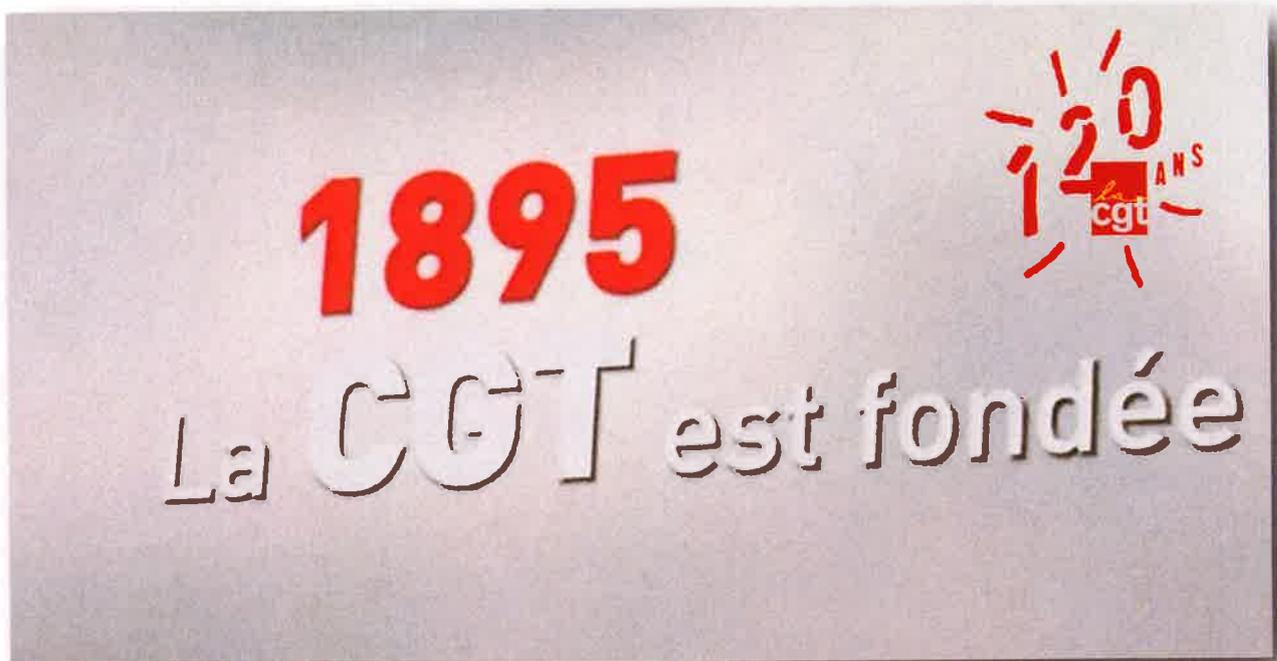
respectant les diversités d'opinions et d'engagement politiques de ses syndiqués.

HD : On se plonge dans le passé pour mieux se tourner vers l'avenir et la jeunesse : comment appréhendes-tu l'enjeu de la syndicalisation des jeunes salariés des ICT et des 700 000 commerciaux ?

M.D : c'est à la CGT d'aller vers elle et vers eux et à répondre à leurs attentes, pas l'inverse. Il s'agit de faire la démonstration par la vie de l'utilité de se syndiquer, pour faire bouger des choses dans la vie quotidienne de chacune et chacun des salariés. Leur donner envie de se syndiquer passe par un effort pour rencontrer le maximum d'entre eux sur leurs lieux de travail, mais aussi pour se préoccuper des raisons

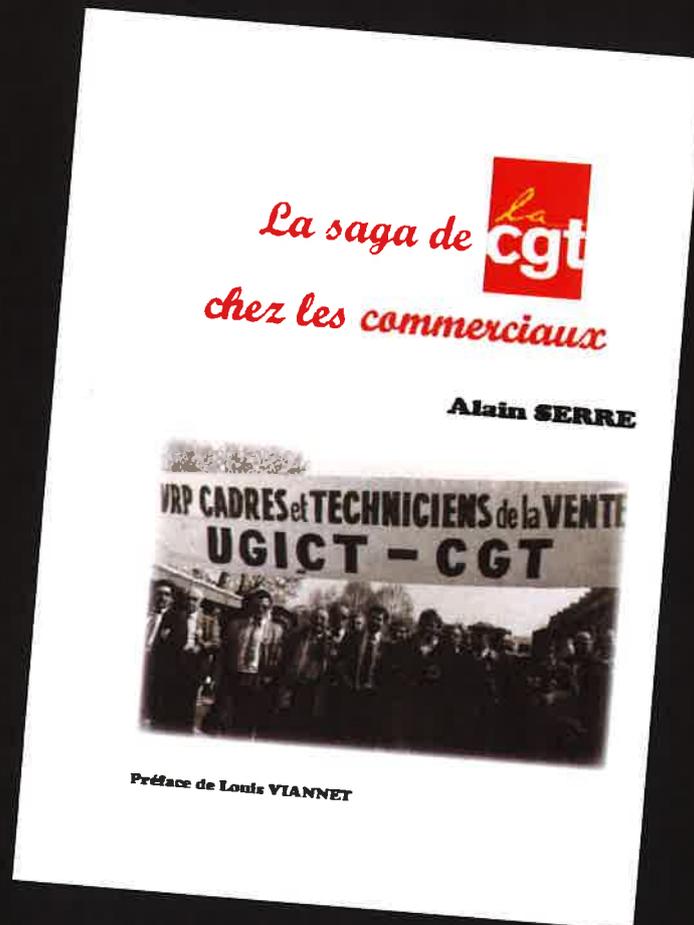
pour lesquelles chaque année la CGT perd pratiquement autant de syndiqués qu'elle en gagne : entre 35 000 et 45 000 salariés se syndiquent chaque année à la CGT, mais le nombre de FNI ne progresse qu'à la marge et encore pas tous les ans. C'est cela qui devrait conduire à davantage d'énergie pour modifier nos modalités de fonctionnement, nos périmètres de syndicalisation afin de consacrer davantage de temps à la présence et à l'activité syndicale sur le lieu du travail et à une vie syndicale permettant au maximum de syndiqués de trouver dans la CGT des lieux d'échange et d'élaboration collective qui apportent à chacune et à chacun de s'impliquer concrètement.

HD : Merci Maryse.



LA SAGA DE LA CGT CHEZ LES COMMERCIAUX.

Par Alain SERRE. Editée par la Fédération.



À photocopier

BON DE COMMANDE

A retourner à **O.R.P.P** Z.A.C de Champeloup, Avenue Albert EINSTEIN 93 600 Aulnay-sous-Bois.

Veuillez me faire parvenir exemplaire(s) du livre *La SAGA de la C.G.T chez les commerciaux*
au prix de 20,00 Euros frais de port offert soit un total de Euros.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Si vous souhaitez être tenu au courant de nos publications, merci d'indiquer votre mail :

Date Signature :

Ci-joint un chèque de Euros, à l'ordre de **Fédération C.G.T des Commerciaux**